

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen ou concours :	Série* :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous-épreuve :	
	NOM (en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
NE RIEN ECRIRE	Prénoms :	n° du candidat <input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste appel)
	Examen :	Série* :
	Spécialité/option :	
	Repère de l'épreuve :	
	Epreuve/sous-épreuve :	
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> <b>Note :</b>   </div>	Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :
Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.		

**Sujet interacadémique**

**Session 2001**

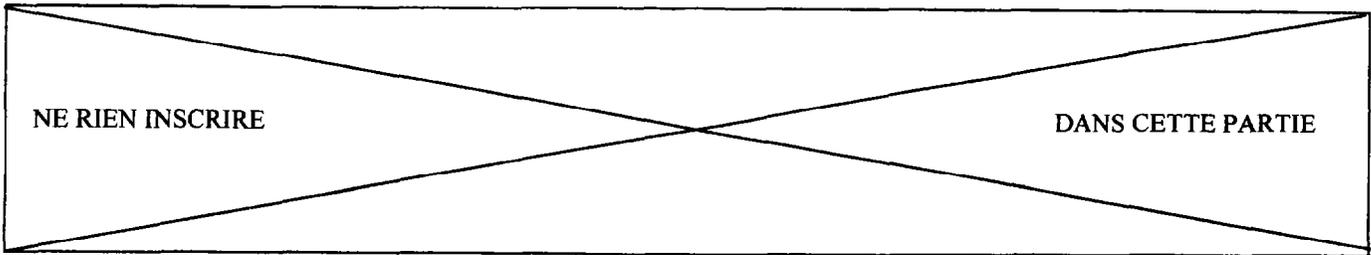
**C.A.P.**  
**Domaine de l'alimentation**  
**toutes spécialités**  
Code : 500-221

**EP4 : CONNAISSANCE DE L'ENTREPRISE ET DE SON  
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE JURIDIQUE  
ET SOCIAL**

*Durée : 30 min      Coefficient : 1*

Les réponses sont à rédiger sur les documents.  
A l'issue de l'épreuve, vous remettrez l'ensemble de ces documents.

Nombre de pages composant le sujet (chaque page étant obligatoirement paginée) : **4**



**1. ENVIRONNEMENT JURIDIQUE**

En octobre 2000, Madame Isabelle MACE ouvre une poissonnerie dans sa commune. Elle et son ami Pascal GAUTIER créent une S. A. R. L. au capital de 50 000 francs. Le commerce est situé 53 rue de Paris à Rouen. Ils ont baptisé leur poissonnerie « L'Espadon ».

**Répondez aux questions suivantes :**

1.1 Quelle est la raison sociale de cette société ?

.....

1.2 Quelle est sa forme juridique ?

.....

1.3 Quel est son siège social ?

.....

1.4 Que signifie le sigle S. A. R. L. ?

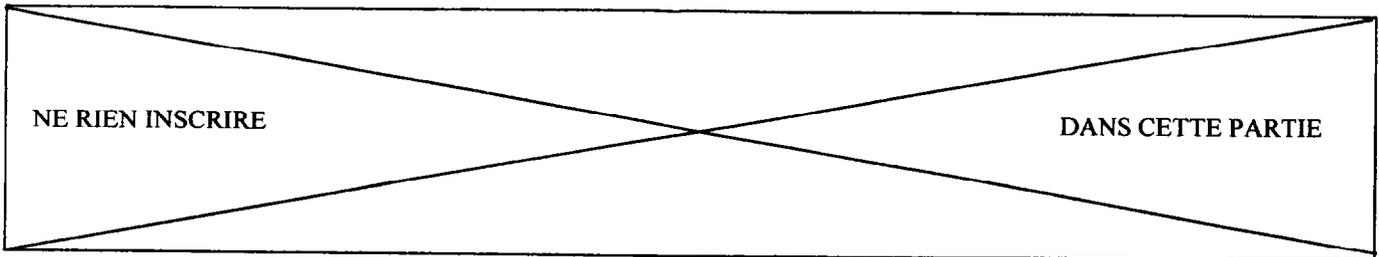
.....

1.5 Isabelle MACE aurait-elle pu créer seule, l'entreprise, sous cette forme juridique ? Justifiez votre réponse.

.....

.....

Sujet interacadémique	EXAMEN : CAP	SESSION 2001	SUJET
SPECIALITES : Domaine de l'Alimentation, toutes spécialités		EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	
TEMPS ALLOUE : 30 min		Coef. : 1	1/4



**2. DROIT SOCIAL**

Fin 1999, les deux associés de la boulangerie « Au bon pain » ont eu un peu de mal à faire face à la demande massive des clients. En 2000, afin d'alléger leur charge de travail, ils ont décidé l'embauche d'un commis boulanger pendant un mois.  
Vous trouverez en annexe 1 un extrait du contrat de travail concernant ce nouvel employé.

**Répondez aux questions suivantes :**

**2.1** Quelles sont les parties au contrat ?

.....  
.....

**2.2** Qu'est-ce qu'une période d'essai ?

.....  
.....  
.....  
.....

**2.3** Qu'est-ce qu'un préavis ?

.....  
.....  
.....  
.....

**2.4** Monsieur Robert DUVAL percevra-t-il 7 101,38 Francs à la fin de chaque mois ? Justifiez votre réponse.

.....  
.....

Sujet interacadémique	EXAMEN : CAP	SESSION 2001	SUJET
SPECIALITES : Domaine de l'Alimentation, toutes spécialités		EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	
TEMPS ALLOUE : 30 min		Coef. : 1	2/4

NE RIEN INSCRIRE

DANS CETTE PARTIE

**ANNEXE 1**

**BOULANGERIE-PÂTISSERIE « AU BON PAIN »**  
SARL DUCLOS-TAVEL au capital de 50 000 F  
10, rue des Pommiers  
27400 SURVILLE

☎ 02 32 25 54 50

Monsieur Robert DUVAL  
6, rue Jean Jaurès  
27400 LOUVIERS

Surville,  
Le 30 août 2000

Monsieur,

Nous vous confirmons votre engagement, à compter du 15 décembre 2000 à 5 heures au 15 janvier 2001 dans notre entreprise pour un contrat à durée déterminée pour surcroît d'activité.

Vous exercerez vos fonctions à l'adresse suivante :  
Boulangerie pâtisserie « Au Bon Pain »  
10, rue des Pommiers  
27400 Surville

Toutefois, cet engagement ne sera définitif qu'à l'issue d'une période d'essai, et après que vous ayez satisfait à la visite médicale d'embauche.

a) Période d'essai

La période d'essai est fixée à 4 jours. Au cours de cette période d'essai, l'une ou l'autre des parties peut rompre le contrat de travail sans préavis ni indemnité.

b) Fonctions

Vous êtes embauché en qualité de commis boulanger au niveau 1, échelon 1.

c) Horaire de travail et jours de repos :

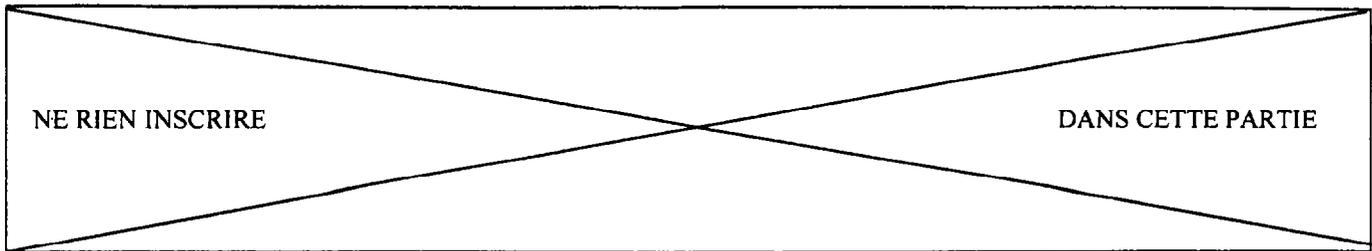
La durée du travail est fixée à 169 heures par mois, soit 39 heures par semaine. Vous aurez droit à 2 jours de repos hebdomadaire.

d) Rémunération

Votre salaire mensuel brut sera de 7 101,38 francs.

...

Sujet interacadémique	EXAMEN : CAP	SESSION 2001	SUJET
SPECIALITES : Domaine de l'Alimentation, toutes spécialités		EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	
TEMPS ALLOUE : 30 min		Coef. : 1	3/4



**3. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE**

Prenez connaissance de l'article ci-dessous paru dans le journal Le Monde du vendredi 26 mai 2000 et répondez aux questions.

**ÉCONOMIE**

LE MONDE / VENDREDI 26 MAI 2000

**L'inflation ralentit en avril en France**

LES PRIX à la consommation en France sont restés stables en avril par rapport à mars et leur progression sur un an s'est limitée à 1,3 %, contre 1,5 % le mois précédent, selon les chiffres définitifs publiés mercredi 24 mai par l'Insee. Ces chiffres sont conformes aux données provisoires publiées par l'institut des statistiques le 12 mai. La stabilité des prix résulte de la décreue en avril des prix du pétrole après l'accord des pays producteurs intervenu fin mars, des tarifs des télécommunications et des prix de produits manufacturés. Mais cette décreue a été compensée par la hausse des prix de l'alimentation et de l'habillement et les augmentations saisonnières des prix des transports aériens, explique l'Insee.

3.1 Comment appelle-t-on la hausse durable des prix ?

.....

3.2 En France, quel organisme observe l'évolution des prix ? Vous n'utiliserez pas de sigle pour répondre.

.....  
.....

3.3 Citez un produit dont le prix a baissé en avril 2000.

.....

3.4 Citez un produit dont le prix a augmenté en avril 2000.

.....

Sujet interacadémique	EXAMEN : CAP	SESSION 2001	SUJET
SPECIALITES : Domaine de l'Alimentation, toutes spécialités		EP4 : Connaissance de l'Entreprise et de son Environnement Économique et Juridique	
TEMPS ALLOUE : 30 min		Coef. : 1	4/4